SORNAC
Au cœur du plateau de Millevaches
sornac.fr

Sornac Magazine

Octobre 2026 - N°2



Infos pratiques

SOMMAIRE

Edito	p3
Communication	p4
Infos communales	p5-9
Institutions	p10
École Lucie et Albert Panet	p11
Ehpad Le Jardin Fleuri	p12
Environnement	p13
Un été à Sornac	p14
Fête de la Saint-Roch	p15
Associations / Vie locale	p15-19
Numéros utiles	p20

Horaires de la Mairie

Lundi : 8h30 à 12h00
Accueil téléphonique l'après-midi
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00
Samedi : 9h00 à 12h00
(sauf juillet et août)
📞 05 55 94 61 27
Astreinte mairie (week-end)
📞 05 55 94 61 27
Email : communication@sornac.fr

Horaires de la Bibliothèque

Mercredi de 16h à 18h
Vendredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h

Numéros utiles

Pompiers 📞 18 ou 112
SAMU 📞 15
Gendarmerie 📞 17 ou 💬 114
Hôpital Ussel 📞 05 55 96 40 00

www.sornac.fr **/communedesornac** **/sornac19290**

Edito



Chères Sornacoises, chers Sornacois,

L'été s'achève après une période marquée par la canicule et la sécheresse.
Ces évènements météorologiques ont rendu la baignade impossible dans notre étang des Chaux en raison de la prolifération des cyanobactéries. Ils n'ont toutefois eu qu'un impact limité sur nos ressources en eau potable.
Ces conditions ont en revanche durement affecté la production de fourrage, dont nos agriculteurs manqueront cruellement cet hiver pour nourrir leurs troupeaux.
L'achat de fourrage risque de fragiliser davantage la trésorerie de nos éleveurs. Comme l'ensemble d'entre nous, ils subissent déjà la forte hausse des dépenses de carburant dans le contexte des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine.
Souhaitons une issue rapide à ces conflits et des précipitations salvatrices cet automne, afin d'alléger les difficultés qui pèsent sur chacun.
Malgré les chaleurs accablantes, les vacances scolaires ont permis de réaliser plusieurs aménagements et travaux dans l'école et à ses abords. Vous en trouverez le détail dans ce magazine.
La grande majorité de ces travaux a été réalisée en régie par nos agents communaux. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur mobilisation.
Pour cette rentrée de septembre, l'équipe municipale s'est pleinement mobilisée afin de recenser et de formaliser l'ensemble des projets qu'elle souhaite mener à bien durant les prochaines années.
Ces projets sont réunis dans un tableau qui guidera notre action tout au long du mandat. Ce document servira également de référence lors de la contractualisation avec le Conseil départemental, dans le cadre des aides accordées aux communes entre 2027 et 2029.
La revitalisation de notre cœur de village figure parmi nos priorités. À ce titre, je tiens à saluer la réouverture de la boucherie depuis la mi-août et j'adresse à notre nouveau boucher-traiteur tous mes vœux de réussite.
Avant de vous laisser à la lecture de ce magazine, je voudrais rendre un hommage appuyé à Paul BELLENGER, conseiller municipal de 2020 à 2026, et adjoint au maire sur une partie du mandat, qui nous a quittés le 7 septembre 2026.
Par sa gentillesse, son dévouement et son engagement constant, il aura profondément marqué son mandat au service de la population sornacoise. Merci, Paul.

Patrick Veau

Sornac Magazine - Directeur de Publication : Patrick VEAU - Directeur de rédaction : Julian MALGAT
Comité de Rédaction : Joëlle DEZALY, Élodie EHRHART, Éric SAQUET, Laurence TRARIEUX
Mise en page : Jérôme SAQUET
Remerciements : À tous les contributeurs de ce numéro
Date de publication : Octobre 2026 - Imprimé en 450 exemplaires - Impression : Mairie de Sornac

État civil*

Félicitations aux mariés :

Laurent SILVERT et Virginie Fabienne Andréa LENGAGNE	18 juillet 2026
François Jean Serge SENE et Milly Lucie Sabrina CORNIERE	25 juillet 2026

Sincères condoléances aux familles

Janine Alexandrine BASCOULERGUE veuve BANGUET	03 juillet 2026 à l'âge de 97 ans
Renée Josette BELLE épouse LEGER	04 juillet 2026 à l'âge de 74 ans
Monique PÉRAUD veuve LARIVEN	09 juin 2026 à l'âge de 89 ans
Fabienne Marie-Louise COMBAS veuve COIFFARD	08 juillet 2026 à l'âge de 65 ans
Roger Daniel LACROIX	15 juillet 2026 à l'âge de 88 ans
Paul BELLENGER	07 septembre 2026 à l'âge de 81 ans
Jean Henri René LALLET	16 septembre 2026 à l'âge de 76 ans
Catherine GAYOUT épouse GRAVIER	17 septembre 2026 à l'âge de 67 ans

*La rubrique « État civil » publie uniquement les actes inscrits dans nos registres et avec l'accord des familles :
Naissances : parents domiciliés à Sornac - Mariages / PACS : célébrés à la mairie -
Décès : personnes décédées à Sornac ou domiciliées sur la commune.
Si vous souhaitez annoncer un évènement dans cette rubrique, veuillez vous rapprocher du service communication.

Communication

Préparons ensemble les fêtes de fin d'année !

Comme chaque année, la commune souhaite embellir le bourg et les hameaux à l'approche des fêtes de fin d'année grâce à la participation des habitants.
Si vous souhaitez décorer un sapin devant votre habitation, merci de déposer le coupon-réponse en mairie avant le 15 novembre, ou d'en faire la demande :

- par téléphone au 05 55 94 61 27 ;
- par courriel à commune@sornac.fr.



Les sapins demandés seront livrés et déposés au début du mois de décembre. Nous comptons sur votre créativité pour les décorer et contribuer ainsi à l'ambiance chaleureuse et festive de notre commune. Par ailleurs, un sapin pourra également être installé à l'entrée ou au cœur des principaux hameaux, sur demande ou lorsque cela s'avère pertinent, afin que chacun puisse participer à cette décoration collective.

RÉSERVATION SAPIN DE NOËL
Je souhaite avoir un sapin devant mon domicile.

NOM :
Prénom :
Téléphone :
Adresse :

Coupon à retourner avant le **15 novembre** :
- à la mairie de Sornac
- dans la boîte aux lettres de la mairie de Sornac

ou
- par mail à commune@sornac.fr
- par téléphone au 05 55 94 61 27

Agenda

Animation Halloween par le Comité des Fêtes le 24 octobre (Foyer Rural)
Réunion du Comité des Usagers du Pôle Santé Millesoins le 28 octobre à 10h (Maison du Département)
Cérémonie du 11 novembre à 11h (Monument aux Morts)
Soirée Beaujolais Nouveau par le Comité des Fêtes le 21 novembre (Salle des Fêtes)
Marché de Noël par Le Foyer Rural le 28 novembre de 10h30 à 21h (Centre bourg)

Halle couverte et Maison de la vie locale : le projet avance



La municipalité poursuit son travail autour d'un projet important pour l'avenir du centre-bourg : la création d'une halle couverte multi-activités, associée à la réhabilitation de l'ancienne pharmacie en Maison de la vie locale.
Ces deux équipements complémentaires ont vocation à créer, au cœur de Sornac, un lieu de rencontre convivial et ouvert à tous, utilisable tout au long de l'année. Le projet répond à plusieurs objectifs : préserver et valoriser le patrimoine communal, soutenir la vie associative, développer les animations et renforcer l'attractivité du centre-bourg.

Une halle couverte pour accueillir les animations

La future halle, d'une superficie d'environ 100 m², serait construite dans le prolongement de la Maison de la vie locale. Ouverte sur l'extérieur, elle devrait être réalisée de façon à s'intégrer harmonieusement à l'architecture du bourg.
Elle pourra accueillir différentes manifestations : marchés ponctuels, producteurs locaux, repas, concerts, expositions, activités touristiques, rencontres intergénérationnelles et animations diverses.

Une Maison de la vie locale ouverte à tous

Le bâtiment de l'ancienne pharmacie, qui a autrefois accueilli plusieurs activités commerciales, représente une partie de l'histoire de Sornac. Sa réhabilitation permettra d'éviter la dégradation d'un bâtiment communal ancien tout en lui donnant une nouvelle utilité.
Le rez-de-chaussée sera conçu comme un espace polyvalent pouvant prolonger les activités organisées sous la halle. Il pourra accueillir des réunions, des expositions, des activités sportives ou associatives et différents moments de convivialité.
Les étages pourront être mis à la disposition des associations pour leurs réunions, leurs activités, le rangement de leur matériel ou des animations diverses.

Où en est le projet ?

Le programme général et les principaux usages des deux équipements ont désormais été définis. La toiture de l'ancienne pharmacie, endommagée par la grêle, est prise en charge, en partie, par l'assurance. La réhabilitation intérieure du bâtiment fera l'objet d'une opération distincte.
Les prochaines étapes porteront sur la réalisation des diagnostics structurels et architecturaux, l'étude de l'accessibilité, la programmation détaillée des espaces et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Ces études permettront de préciser le coût des travaux et leur calendrier.
La commune recherchera le niveau de financement le plus élevé possible auprès de l'État, du Département de la Corrèze, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme européen LEADER et, le cas échéant, d'autres partenaires. Le projet pourra être réalisé en plusieurs tranches afin d'adapter son calendrier aux financements obtenus et de maîtriser le reste à charge communal.
La municipalité continuera à informer régulièrement les habitants de l'avancement de ce projet structurant, destiné à faire vivre le centre-bourg et à offrir aux associations comme à l'ensemble de la population un nouvel espace de rencontres, d'activités et de convivialité.

Infos communales

Travaux de voirie

La commune a effectué plusieurs travaux de voirie cette année pour un montant total de 78 991.65€ HT.
47% de ces travaux ont été subventionnés par l'Etat et le Département.





Détail des travaux :

- VC 12 - Clamoudeix
- VC 25 - La Vialle
- VC 62 - Laval
- VC 16 - Les Valettes
- VC 2 - Les Annouillards

Les travaux prévus à Beyssac ont été reportés afin de tenir compte de travaux privés à réaliser préalablement. Cela permettra d'éviter toute dégradation prématurée des aménagements de voirie.
Nous avons pu réaliser d'autres travaux suite à une offre plus basse que celle prévue initialement :

- Aménagement de trottoir dans le centre bourg
- Suppression du ralentisseur devant la salle polyvalente avec la mise en place d'une grille d'évacuation d'eau (VC 57).

Du bois disponible pour une aide exceptionnelle

Suite à l'abattage des arbres secs et dangereux, le bois récupéré a été façonné et stocké.
Ce bois pourra être attribué, à titre exceptionnel, par l'intermédiaire du CCAS aux personnes rencontrant des difficultés particulières.





Végétalisation

Suite à l'abattage d'arbres morts au camping, nous avons commandé différentes variétés d'arbres afin de végétaliser ainsi que de créer des zones d'ombre pour les campeurs. D'autres arbres seront ajoutés autour du terrain de pétanque du Foyer Rural.

Logement rénové en régie

Après avoir rénové un appartement au-dessus de l'école, nos agents ont travaillé à l'aménagement du second logement. Celui-ci a été loué très rapidement. La commune poursuivra ses efforts afin de maintenir et développer une offre de logements attractive sur son territoire.



L'eau : une ressource à préserver durablement

Infos communales

L'année 2026 a été marquée par un déficit pluviométrique important qui a conduit à la mise en place de restrictions d'usage de l'eau sur notre territoire. Si quelques épisodes de pluie ont ponctué l'été, ils n'ont pas permis de reconstituer durablement les réserves en eau, et les précipitations habituellement observées en septembre se sont fait attendre.

À Sornac, comme sur l'ensemble du plateau de Millevaches, les conséquences de cette situation se sont progressivement fait sentir : baisse des niveaux des cours d'eau, sols plus secs qu'à l'accoutumée et tension croissante sur la ressource en eau.

Dans ce contexte, le respect des mesures prévues par l'arrêté sécheresse demeure essentiel. Ces restrictions ne visent pas seulement à répondre à une situation ponctuelle ; elles permettent également de préserver les réserves disponibles pour les usages prioritaires et de limiter les risques pour les mois à venir.

L'arrivée de l'automne et de l'hiver sera déterminante. Les pluies de fin d'année, mais également les épisodes neigeux qui participent traditionnellement à l'alimentation progressive des nappes et des cours d'eau, seront nécessaires pour reconstituer les réserves hydriques du territoire. Leur importance est d'autant plus grande que les déficits accumulés ces derniers mois ne pourront être compensés par quelques épisodes pluvieux isolés.

Cette situation rappelle que l'eau est une ressource précieuse, dont la disponibilité ne peut plus être considérée comme acquise.

Chacun, à son niveau, peut contribuer à sa préservation par des gestes simples : limiter les consommations inutiles, surveiller les fuites, adapter certains usages extérieurs ou encore récupérer l'eau de pluie lorsque cela est possible.

Préserver aujourd'hui la ressource en eau, c'est aussi préparer sereinement les saisons à venir et garantir à tous un accès durable à cette richesse essentielle de notre territoire.



Avril 2026



Juillet 2026

Infos communales

Une rentrée préparée, entre confort, équipements, sécurité et entretien des bâtiments

À l'approche de la rentrée scolaire 2026, la commune de Sornac poursuit ses actions afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et d'entretenir les bâtiments communaux.
Cette année, l'école Lucie et Albert Panet accueille 67 élèves.
Plusieurs interventions et acquisitions ont été réalisées au cours de l'année et durant l'été afin d'améliorer les conditions d'apprentissage, le confort et la sécurité.

De nouveaux équipements pour l'école

La classe de cycle 3 dispose désormais d'un nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI), venant compléter les outils pédagogiques mis à disposition des enseignants et des élèves.
Les enseignants en partenariat avec la commune ont également assuré la réception et la préparation des fournitures scolaires nécessaires à cette nouvelle année.

Des climatiseurs pour faire face aux fortes chaleurs



Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, la commune a fait l'acquisition de 10 climatiseurs mobiles destinés à l'école.
Cette acquisition a bénéficié du dispositif Été 2026 d'EDF, qui a permis une prise en charge de 400 € par appareil, soit 4 000 € au total. Le reste à charge pour la commune s'élève ainsi à 750 €.
Ces équipements permettent d'apporter une réponse immédiate afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail lors des périodes de fortes chaleurs. La municipalité poursuit parallèlement sa réflexion sur des solutions plus durables, conciliant confort thermique, maîtrise des consommations énergétiques et respect de l'environnement.

La sécurité aux abords de l'école renforcée

La sécurité des enfants mérite une attention particulière. Des barrières ont été installées devant l'école afin de mieux délimiter les espaces et de sécuriser les déplacements des élèves, notamment aux heures d'entrée et de sortie.

Des travaux d'entretien au gymnase

La commune poursuit également l'entretien de ses autres bâtiments publics. Des travaux ont été réalisés sur les gouttières du gymnase, afin de remédier aux problèmes liés à l'évacuation des eaux pluviales et de préserver le bâtiment dans le temps.
Ces travaux d'entretien, parfois moins visibles, sont pourtant indispensables pour assurer la pérennité des équipements communaux et éviter que de petits désordres ne deviennent, avec le temps, des problèmes plus importants et plus coûteux.

La municipalité remercie les agents, les entreprises, les enseignants et toutes les personnes mobilisées au cours de l'été pour permettre la réalisation de ces différents travaux et préparer au mieux la rentrée.

La commune de Sornac souhaite à l'ensemble des 67 élèves de l'école Lucie et Albert Panet, à leurs familles et à l'équipe éducative une excellente année scolaire 2026-2027.



Facturation de l'eau et de l'assainissement : rappel

Infos communales

Depuis 2024, la commune de Sornac a mis en place une facturation de l'eau et de l'assainissement collectif en deux échéances annuelles afin de mieux répartir les paiements sur l'année.

📅En mars-avril, vous recevez une première facture correspondant à 50 % de l'abonnement et de la consommation de l'année précédente.

📅En octobre, une seconde facture prend en compte les 50% restants de l'abonnement ainsi que la régularisation de la consommation réelle.

La période de référence pour le calcul des consommations s'étend de juin de l'année précédente à juin de l'année en cours.

Cette organisation permet d'étaler vos dépenses tout en assurant une facturation au plus près de la consommation effective de chaque foyer.

ℹ️ Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie de Sornac par courriel à communication@sornac.fr ou par téléphone au 05 55 46 25 72.

Chiens errants

De nombreux chiens circulent régulièrement en divagation dans les villages de la commune. Nous remercions les propriétaires de veiller à maintenir leurs animaux dans leur propriété. Pour rappel, tout chien errant peut être pris en charge dans le cadre de la procédure prévue par la réglementation en vigueur.

Ensemble, préservons la propreté de notre commune



Les espaces publics, les espaces verts et les abords des aires de jeux sont des lieux de promenade, de détente et de partage appréciés de tous. Pour que chacun puisse en profiter dans les meilleures conditions, il est important que les déjections canines soient systématiquement ramassées par leurs propriétaires.

Ce geste simple contribue à maintenir un cadre de vie agréable, à préserver la qualité de nos espaces communs et à garantir le confort de l'ensemble des usagers.

🌳 Un petit geste qui aide aussi nos agents

Chaque jour, les agents municipaux travaillent avec soin à l'entretien et à l'embellissement de la commune. En ramassant les déjections de nos compagnons à quatre pattes, nous participons collectivement à leurs efforts et contribuons à rendre leur mission plus agréable et plus efficace.

⚖️ Un rappel de la réglementation

Le ramassage des déjections canines relève à la fois du civisme et du respect de la réglementation. Le Code pénal (article R634-2) prévoit qu'il est interdit de déposer ou d'abandonner des déjections dans les lieux publics ou privés non destinés à cet usage. Cette infraction peut être sanctionnée par une contravention de 4e classe, soit une amende forfaitaire de 135 €.

🐕 Un réflexe simple au quotidien

Lors de vos promenades, pensez à emporter quelques sacs. Quelques secondes suffisent pour réaliser ce geste responsable qui permet à chacun de profiter d'un environnement propre, accueillant et agréable.

Institutions

Maintien de l'autonomie à domicile

Pour toutes questions liées à l'autonomie vous pouvez et devez contacter le 05.55.19.19.19 (service gratuit) (aide administrative, aide à l'établissement de dossier, évaluations des besoins, mise en place d'intervenants à domicile, suivis de dossiers, mise en place de téléassistance, solution de répit...).
Isabelle GUEROUAF et Christelle PINLAUD, coordinatrices du canton du Plateau de Millevaches se rendent à votre domicile.
Pour obtenir un rendez-vous : 05.55.19.19.19 (24h/24 et 7j/7).
Les permanences physiques (sans rendez-vous) ont lieu :
- à la Maison du Département de **Sornac**, le jeudi matin.
- à la Maison du Département de Bugeat, le mardi après-midi (semaines paires).
- à la Maison des Solidarités Départementale de Meymac, le mercredi matin.

Corrèze autonomie c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité. Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes - toujours - là pour répondre à vos questions et besoins.
Emma JUILLARD, Superviseur Territorial sur les cantons de Ussel, Plateau de Millevaches et Haute-Dordogne est joignable au : 05.55.19.19.19

Maison du Département

- Un accompagnement personnalisé avec les organismes publics pour faciliter vos démarches de la vie quotidienne et vos démarches en ligne (ANTS, ...),
- Un espace multimédia avec 2 ordinateurs à disposition des usagers, des salles de réunions
- Des permanences : Corrèze autonomie, Assistante sociale, France Travail, Mission locale, ADIL, ...
- De nombreux partenaires nationaux et locaux
- Point Information Touristique : Présentoirs, table numérique

Pour tout renseignement :
François DESPROGES 📞 05 19 07 81 62
E-mail : fdesproges@correze.fr

Agence Postale Communale

- Opérations financières : retraits et versements sur les comptes courants et épargnes de la Banque Postale, remises de chèques.
- Opérations courrier / colis : affranchissements, vente de produits postaux, remise des instances, contrat de réexpédition du courrier, procuration postale.

Heure de levée du courrier et des colis : **11h**, du lundi au vendredi.
Pour tout renseignement :
Jérôme SAQUET 📞05 55 46 25 72
E-mail : apcsornac@orange.fr

Maison du Département, Agence Postale Communale et Point Information Touristique :
Un accueil commun :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
le samedi de 9h30 à 12h30
📍 1 rue de la République - 19290 Sornac

La rentrée des classes

École Lucie et Albert Panet

Cette année nous sommes 67 enfants à l'école. Nos salles de classes sont très bien équipées et bien organisées. Un nouveau TBI a été installé dans la classe de CE2/CM1/CM2 et chaque salle de classe bénéficie de la climatisation. A l'école, il y a 1 maître, 2 maîtresses, 1 ATSEM, 1 AESH et 1 cuisinière.





On aime beaucoup la récréation parce qu'on joue avec nos amis au basket, au loup, au cheval, à la marelle, les maternelles ont la chance d'avoir des petits vélos et les CP/CE1 des trottinettes.




Nous mangeons bien à la cantine. Christine nous fait des bons plats. Le jour de la rentrée on s'est régalés avec des pâtes à la bolognaise et des glaces.




La rentrée à Sornac



Les enfants de l'école

EHPAD
Le Jardin Fleuri

Une convention pour faciliter l'engagement de Patricia Jarrige comme sapeur-pompier volontaire.





L'EHPAD Le Jardin Fleuri de Sornac et le Service départemental d'incendie et de secours de la Corrèze (SDIS 19) ont signé, vendredi 28 août, une convention destinée à faciliter l'engagement de Patricia Jarrige, professionnelle de l'établissement et sapeur-pompier volontaire.

La signature a eu lieu vendredi 28 août, à 15 heures, dans les locaux de l'EHPAD Le Jardin Fleuri à Sornac. Elle a réuni notamment Patrick Veau, président du CCAS de Sornac, Cyril Agnoux, directeur de l'établissement, Patricia Jarrige et des représentants du SDIS de la Corrèze. Le commandant David Blanché notamment présent, aux côtés des lieutenants Jarrige et Mallepeyre, chefs des centres concernés.

Cette convention permettra de formaliser les conditions dans lesquelles la Sergente-cheffe Patricia Jarrige pourra concilier son activité professionnelle au sein de l'EHPAD avec son engagement comme sapeur-pompier volontaire, tout en tenant compte des nécessités de fonctionnement de l'établissement.

Soutenir le volontariat en milieu rural :

À travers cette convention, l'EHPAD souhaite également apporter son soutien au volontariat, particulièrement important pour assurer la continuité et la proximité des secours dans les territoires ruraux.

« Nous souhaitions pouvoir accompagner Patricia Jarrige dans son engagement. Être sapeur-pompier volontaire représente un véritable investissement personnel au service de la population. En tant qu'employeur public et acteur du territoire, il nous paraît important de pouvoir soutenir cet engagement tout en préservant le bon fonctionnement de l'EHPAD », souligne Cyril Agnoux, directeur du Jardin Fleuri.

Pour l'établissement, cette démarche s'inscrit plus largement dans une volonté de développer les partenariats avec les acteurs locaux et de renforcer son ouverture sur le territoire.

La signature de cette convention est ainsi l'occasion de mettre en avant l'engagement de Patricia Jarrige, mais aussi la coopération entre l'EHPAD, la commune et le SDIS 19 en faveur du volontariat et du maintien d'un service de secours de proximité.



Recherche de pelotes de réjection

Participez à la recherche sur les petits mammifères du Limousin ! Le GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) lance un appel à contribution pour collecter des pelotes de réjection de chouettes effraies.

Environnement

Pourquoi ces pelotes sont-elles si précieuses ?

En analysant les ossements qu'elles contiennent, les chercheurs peuvent identifier les espèces de petits mammifères présentes sur notre territoire et mieux comprendre la biodiversité locale.

Vous trouvez une pelote dans un clocher, une grange ou un bâtiment agricole ?

Envoyez-la au GMHL avec quelques informations :

• vos coordonnées ; • la date de découverte ; • le département et la commune ;

• la localisation précise du site (coordonnées GPS si possible).

⚠️ Pensez à ne pas déranger les chouettes pendant la période de nidification (de mars à août).

Les pelotes peuvent être déposées ou envoyées à : GMHL Pôle Nature Limousin ZA du Moulin Cheyroux 87 700 Aixe-sur-Vienne



Parc Naturel Régional

Le Datura stramoine, une plante toxique, appelé également “plante du diable”, est une plante que l’on trouve de plus en plus fréquemment sur le territoire du Parc naturel régional. Extrêmement toxique, quelques grammes suffisent à déclencher un malaise qui peut être fatal.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Alors comment reconnaître le Datura stramonium ?

Le Datura affectionne les friches, les prairies de pâtures, les bords de route et de rivière, les jardins et particulièrement les cultures d’été comme le sarrasin.

Pour apprendre à la reconnaître et à bien réagir, informez-vous sur notre site Internet.

Où sont les chauves-souris ?

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin fait appel aux habitants pour localiser les gîtes estivaux de chauves-souris. Les chauves-souris jouent un rôle clé dans l’équilibre des écosystèmes. Pour localiser ces gîtes et adapter les mesures de protection, le Parc de Millevaches en Limousin lance un appel à la vigilance citoyenne.

Les habitants sont invités à repérer les indices de présence de chauves-souris autour de chez eux (passages, crottes) dans la toiture de vieux bâtis, granges, moulins… et signaler ces observations via le formulaire sur notre site Internet.

Autopartage entre particuliers : le Parc vous accompagne

Vous êtes déjà un adepte de l’autopartage et vous souhaitez partager votre pratique ou vous êtes curieux d’en savoir plus sur ce type de mobilité ?

N’hésitez pas à contacter le PNR.

Un été à Sornac

Retour sur les animations estivales

Malgré une météo parfois incertaine et plusieurs contraintes liées à la sécheresse, l'été 2026 a été rythmé par de nombreuses animations portées par la commune, les associations et les bénévoles.

Parmi les rendez-vous marquants :

- Le feu de la Saint-Jean.
- La Fête mondiale du jeu.
- Le week-end du 14 juillet.
- L'apéro-concert organisé sur la place du village durant le mois d'août.
- La randonnée thématique organisée en partenariat avec le Département autour de la mystérieuse disparition du facteur Gorsse.
- Les soirées d'observation des étoiles au plan d'eau, permettant de découvrir le ciel estival.
- L'exposition des Artistes et Artisans Amateurs de Haute-Corrèze à l'Ancienne Poste.
- L'exposition "Soigner sous le feu : 14-18 et 39-45" à la Salle des Mille Sources.
- Le Comice agricole, rendez-vous incontournable de la vie locale.
- Les festivités de la Saint-Roch, avec notamment le feu d'artifice reporté à cette occasion en raison des restrictions estivales liées à la sécheresse.
- Les animations portées par Le Foyer Rural et Arnaud Bazin.

La municipalité remercie l'ensemble des associations, bénévoles, partenaires, commerçants et agents communaux qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de ces manifestations.









Un week-end de convivialité et de traditions à Sornac

Fête de la Saint-Roch

La traditionnelle fête de la Saint-Roch a une nouvelle fois rassemblé de nombreux habitants et visiteurs autour d'un programme riche en animations, porté par le Comité des Fêtes et les associations sornacoises. Les festivités ont débuté dès le vendredi soir avec un blind test musical. Dans une ambiance détendue et conviviale, les participants se sont retrouvés autour d'une paëlla qui a lancé ce week-end festif de belle manière.

Le samedi matin, les cyclistes du Peloton Sornacois ont pris la route. L'après-midi, les amateurs de pétanque se sont retrouvés au Foyer Rural pour le tournoi organisé par le Comité des Fêtes. En soirée, la Société de Chasse a proposé son traditionnel repas autour du cerf à la plancha avant de laisser place au concert de Karin'K. La journée s'est terminée à l'étang des Chaux avec le feu d'artifice, très attendu et largement apprécié par le public venu nombreux.

Le dimanche a débuté avec les Foulées Sornacoises organisées par l'US Sornac, réunissant marcheurs et coureurs sur les chemins de la commune. Temps fort de cette journée, les chars fleuris ont animé les rues du village lors de deux défilés, l'après-midi puis en soirée. Les visiteurs ont également pu profiter du repas moules-frites proposé par le Comité des Fêtes et le Bar Le Sornacois. Le concert de Gulapia est venu clôturer ce week-end placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Durant ces trois jours, la fête foraine installée place de l'Église a fait le bonheur des petits comme des plus grands, tandis que les commerçants et restaurateurs locaux ont contribué à l'animation du centre-bourg.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations, les bénévoles, les commerçants, les agents municipaux ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle édition de la Saint-Roch.





Pour revivre les festivités de la Saint-Roch, un album photo est disponible sur le Facebook de la commune. N'hésitez pas à le consulter et à le partager !

Associations

Nouveauté : Les Lundis Récréatifs



Vous rêvez d'une belote ou d'un scrabble en passant un après-midi convivial ou d'une papote-tricot avec vos copines ou simplement rencontrer du monde ? Vous êtes les bienvenu.e.s dans la salle du Foyer Rural **les premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 14h30 à 17h30** !

La première rencontre a eu lieu exceptionnellement le jeudi 15 octobre à 14h30.
Jeux à disposition et goûter offert !
Lundis organisés par des membres du Comité des Fêtes de Sornac.

Associations

Foyer Rural : le programme des activités 2026-2027

Le Foyer Rural de Sornac vous propose son programme 2026-2027 avec de nombreuses activités pour tous les âges, alliant bien-être, sport, créativité et convivialité.

🟡 Lundi

Gym d'entretien et renforcement musculaire de 18 h à 19 h

🔵 Mardi (tous les 15 jours à partir du 15 septembre 2026)

- Danse 4-7 ans : 17 h à 18 h
- Danse 8 ans et + : 18 h à 19 h 15
- Danse adultes : 19 h 15 à 20 h 45

🟢 Mercredi

- Pilates de 18 h à 19 h
- Atelier feutre (une fois par mois selon planning) de 14 h 30 à 17 h 30

🟠 Jeudi (tous les 15 jours à partir du 10 septembre 2026)

- Yoga de 18 h à 19 h 30

🔴 Vendredi

- Gym d'entretien et renforcement musculaire de 10 h 30 à 11 h 30

📍 Toutes les activités se déroulent à la Salle du Foyer Rural, rue de la Gane à Sornac.

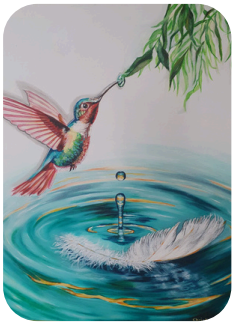
☎️ Renseignements et inscriptions
Marie-Ange Brandebourger
05 55 94 67 20 • ✉️ ma-br@orange.fr

Retour sur l'exposition des artistes et artisans amateurs

La 4e édition de l'exposition des artistes et artisans amateurs de cet été a été une belle réussite. Nous pouvons remercier tous les exposants, car c'est grâce à la qualité de leur travail et à la variété des œuvres présentées que nous avons attiré 275 visiteurs enchantés par ce qu'ils avaient sous les yeux. Ils ont apprécié et admiré les propositions artistiques d'une vingtaine de Haut-Corréziens. Nous leur donnons donc rendez-vous dans deux ans pour la prochaine exposition estivale.

Artistes et artisans amateurs de Sornac et de ses environs, n'hésitez pas à vous faire connaître. Vous apprécierez l'expérience.

Le Foyer rural de Sornac.







Bibliothèque - Médiathèque

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 15h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h

📍 1er étage de la mairie
Courriel : bibliotheque@sornac.fr

Associations

Inscription rapide et gratuite

La bibliothèque municipale vient de recevoir une toute nouvelle sélection de livres passionnants ! Des romans d'aventure, des thrillers palpitants, des histoires d'amour touchantes et bien plus encore. Venez découvrir nos nouveautés dès maintenant et trouvez votre prochaine histoire préférée même si vous êtes en vacances.

Recherche de bénévoles



Vous aimez les livres, la musique ?
Vous aimez le contact avec les autres ?
Vous avez un peu de temps libre chaque semaine ?
Rejoignez l'équipe de bénévoles
de la bibliothèque de Sornac .
Nous vous attendons nombreux !

Contactez-nous : bibliotheque@sornac.fr ou passez nous voir !

Gymnastique d'entretien du mardi : moment de convivialité et de partage



L'association « Loisirs et Sports » vous informe que les séances hebdomadaires de gymnastique douce et d'entretien ont repris depuis mardi 15 septembre à 9h30, à la Maison du département de Sornac .
Nous serons heureux de vous accueillir dans notre groupe chaque mardi à 9h30.
Ces séances sont animées par Pascale Dounot, professeure expérimentée qui vous permettra de faire de la gymnastique en respectant les possibilités de chacun d'entre vous.
Deux séances gratuites sont offertes.
Vous pouvez vous inscrire en cours d'année sans aucun problème.

Le groupe de Sornac

La Truite Sornacoise

La gestion piscicole du plan d'eau de Sornac va être exploitée par une nouvelle association indépendante de la société de pêche fédérale (La Truite Sornacoise). Étant propriété de la commune, ce sera l'association "Les Pêcheurs des Chaux" qui en assurera, dès sa création, l'activité piscicole. Si vous désirez faire partie de cette nouvelle association, merci de contacter ou de laisser un message à Jean-Benoit Carotte au 06 61 57 73 56 ou de vous manifester en mairie.
La Truite Sornacoise.

Associations

Atelier chanson : le programme 2026-2027

L'association Vivances propose un atelier chanson intitulé «Chantons Ensemble» à la Maison du Département de Sornac. Ouvert aux adultes, cet atelier offre un moment de partage autour du chant, axé sur la respiration, l'expression et la détente. Aucune expérience particulière n'est nécessaire : chacun peut participer selon ses envies et ses possibilités.

Les séances auront lieu de 16 h à 17 h 45 les dimanches 18 octobre, 22 novembre, 20 décembre, 17 janvier, 14 février, 21 mars, 11 avril et 17 mai.
Tarif : 15 € par séance
Renseignements et inscriptions auprès de Fabienne au 06 29 84 78 81.

VIVANCES

Vie locale

Centre d'Habitat de Sornac : le sport retrouve un nouvel élan

L'association sportive **Les Musclés** du Centre d'Habitat de Sornac a connu un renouveau important en 2026 avec la reprise de ses activités et l'élection d'un nouveau bureau lors de son assemblée générale du 11 juin. Cette relance, portée notamment par l'arrivée d'un éducateur sportif, a permis de développer de nombreuses activités adaptées aux résidents : football, VTT, randonnée, natation, pétanque et entretien physique.

Cette dynamique s'est également traduite par une participation à plusieurs compétitions, dont la finale départementale de futsal à Brive et un tournoi de ParaFoot à 7 à Clermont-Ferrand. L'association renforce par ailleurs l'implication des résidents dans sa gouvernance grâce à la création de postes d'adjoints occupés par des usagers de l'établissement.

Le Centre d'Habitat poursuit ainsi son engagement en faveur de l'inclusion, du bien-être et de l'épanouissement par le sport. Cette année est aussi marquée par la belle réussite de Christopher Versigny, résident sélectionné pour représenter la Nouvelle-Aquitaine au Championnat de France de football adapté à Agen après plusieurs stages de sélection régionale.

Une belle illustration de la place essentielle du sport dans la vie et l'intégration des résidents du Centre d'Habitat de Sornac.

Finale départementale de futsal à Brive



Tournoi de ParaFoot à 7 à Clermont-Ferrand



Associations

Société de chasse de Sornac

La société de chasse vous informe que les habitants de la commune intéressés par de la venaison (Cerf, Chevreuil, Sanglier) peuvent réserver en appelant Pierre Marleix au 06.63.24.10.85.
Nous essaierons de satisfaire vos demandes.
Pour cette saison 2026-2027, la chasse est ouverte du 13 septembre au 28 février, excepté pour la chasse aux sangliers qui fermera le 31 mars.
La chasse à tir n'est pas autorisée les mardis et vendredis, sauf jours fériés.
Les chasses aux sangliers et aux lièvres sont autorisées uniquement les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Ouverture de la chasse

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
BÉCASSE	13 septembre			au		20 février	
CERF		17 octobre		au		28 février	
CHEVREUIL	13 septembre			au		28 février	
FAISAN / PERDRIX	13 septembre			au		28 février	
LAPIN	13 septembre			au		28 février	
LIÈVRE		27 septembre	au	1er janvier			
SANGLIER	13 septembre			au			31 mars

Vie locale

Eglise Saint-Roch

À la suite du départ pour raisons de santé des deux prêtres précédemment affectés au secteur, l'organisation des célébrations religieuses a évolué ces derniers mois.
Depuis juin 2026, l'abbé Noël Makengo assure la référence pastorale des communes de Meymac, Bugeat, Peyrelevade et Sornac. Dans ce cadre, les célébrations à Sornac ont actuellement lieu un samedi sur deux, à 18 h.
Les personnes souhaitant obtenir des renseignements actualisés sur les horaires des offices peuvent consulter les supports d'information de l'Eglise.
Prochaines célébrations annoncées :

- samedi 24 octobre 2026 à 18 h ;
- dimanche 1er novembre 2026 à 9 h 30 (Toussaint).

Journées européennes du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026, l'église Saint-Roch a accueilli des visiteurs venus la découvrir ou la redécouvrir.
Tout le week-end, habitants et visiteurs ont pu l'arpenter en visite libre ou commentée, et en apprendre davantage sur son histoire, son architecture et les trésors qu'elle abrite.
La municipalité remercie les personnes qui ont contribué à cette manifestation et à la valorisation du patrimoine local.



Numéros utiles

COMMERCES

Alimentation générale Vival et Tabac Presse Jeux 📞05 55 94 60 20
Bar Le Sornacois 📞 05 55 94 60 22
Bar Restaurant Au Petit Chabrot 📞 05 87 51 13 26
Boucherie - La Ptite fabric 📞 05 55 96 85 89
Boulangerie Pâtisserie - BEAL 📞 05 55 94 60 22
Fleuriste - M. MOREL 📞 06 58 02 54 78
Jardinerie Kiriel - CHAUMEIX 📞 05 55 96 34 96
Salon de coiffure Imagine Hair 📞 05 55 94 61 73
Vente ambulante et à l'atelier de découpe - La Ferme Limousine 📞 06 84 20 16 30
Food Truck Burger du Monde (les mercredis dès 18h) 📞 06 85 68 31 39
Food Truck Tuk-Tuk Corrèze (les vendredis de 16h à 19h)

ARTISANS ET ENTREPRISES

Couturière à domicile - J. CORNIERE 📞 06 83 47 03 51
Fleurs Séchées - P. MOEUF 📞 06 16 30 95 01
Multiservice FD.MS (Travaux, Entretiens, Espaces Verts...) - F. DESHOUILLERES 📞 06 82 97 86 80
Électricité, plomberie, chauffage, électroménager - L. CISTERNE 📞 05 55 94 67 48
Espaces verts (rivières), maçonnerie, bois de chauffage, repassage et couture,
ESAT Ateliers "La Source" 📞 05 55 94 61 20
Garage DOC X&T MECANO 19 📞 05 55 46 18 69
Maçonnerie, terrassement, assainissement - S. MAURIANGE 📞 06 50 18 51 70
Menuiserie d'agencement intérieur - T. EHRHART 📞 06 50 93 84 76
Peinture - R. LOPEZ 📞 06 41 04 38 34
Diagnostique Immobilier - F. LEGROS 📞07 61 29 97 39
Pension pour chien "Royal Câlin" 📞 06 77 61 36 09
Taxi Elodie 📞 06 36 36 51 77
Travaux Forestiers - J-F. MOREL 📞 06 87 31 88 91
Travaux Forestiers - SARL LEMOR 📞 05 55 46 21 30
Travaux Publics et Particulier SAS RTP ROUX 📞 06 77 70 97 54
Frelons, Guêpes, Nuisibles - FGN Haute-Corrèze 📍Peyrelevade 📞 07 56 55 97 73

🩺 SANTÉ - SERVICES MÉDICAUX LOCAUX



🏥 📍 **Sornac**
🏥 **Médecin généraliste**
Cabinet médical - Réseau Millesoins
Dr A. VANDENBAVIERE 📞 05 19 91 02 20
💉 **Infirmières libérales**
N. CARLOTTI 📞 06 33 35 39 13
P. GELY - I. REGNER 📞 06 48 53 02 74
F. RISPAL 📞 05 55 94 40 40
J. REIGE - C. LAPRADE 📞 06 08 47 41 11



Pharmacie
A. PRIOUX
Lundi : 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h - Jeudi : 9h30 à 13h 📞 05 55 95 24 37

🏥 Structures à proximité
🏥 **Maison médicale📍 La Courtine**
Médecin : Dr T. QUESNEL - 📞 06 55 66 73 19
Kinésithérapeute : A. ROMAN - 📞 05 55 66 27 32
Ostéopathes : L. BELLEGUEULE - C. COHEN - 📞 06 11 38 38 95
Dentiste : G. ROSU - 📞 05 55 66 92 58
🏥 **Centre Départemental de Santé📍 Meymac**
Dr A. MARCAUD - Dr B. PIECYK 📞 0805 29 19 09



🐾 **Vétérinaires**
Cabinet MUSSET GANNE - Clinique MENARDI G.📍 Ussel 📞 05 55 95 00 37
Dr C. GANNE📍 Meymac 📞 05 54 00 09 98